

Editorial

Pour que vivent les Alpes vaudoises

Claude Ansermoz

Rédacteur en chef adjoint



On peut bien sûr comprendre certains propriétaires de résidences secondaires. Qui n'ont pas envie, même contre espèces débouchantes compensatoires, de voir passer la nouvelle télécabine d'Isenau au-dessus de la terrasse de leur chalet. Ou ceux qui se demandent - c'est d'ailleurs le thème du congrès éco.villages sur le tourisme de montagne et le développement durable qui a lieu aujourd'hui dans ces mêmes Diablerets - comment on peut intelligemment gérer la nature et son exploitation commerciale. Après tout, la Lex Weber et la LAT sont passées par là. Et on ne pourra heureusement plus construire aujourd'hui certaines aberrations d'hier.

Politiquement pourtant, il ne faudrait pas que le coup d'arrêt que subit Isenau enterre les Alpes vaudoises 2020. Il est par exemple effrayant de voir certains politiciens urbains ignorer ou feindre d'ignorer l'importance du ski pour les villages de montagne. Au Grand Conseil, le radical chablaisien Frédéric Borloz, en bon lobbyiste efficace, rappelait quelques évidences: un million de skieurs chaque année dans les Alpes vaudoises, 200 millions de chiffre d'affaires, soit 80% des recettes totales des stations. Or, dans un environnement extrêmement concurrentiel, il est impossible

«A moins que l'on ne veuille faire de nos vallées alpines un nouveau parc national»

de ne pas investir pour continuer à attirer des clients. Nos voisins valaisans, français ou autrichiens l'ont d'ailleurs bien compris.

Oui, les sommets d'ici, même avec le changement climatique, ont encore un avenir dans ce domaine. Ce ne sont pas que des montagnes à vaches. Tout miser sur un tourisme doux - tourisme doux qui a d'ailleurs aussi besoin d'infrastructures de transport efficaces pour être attractif et rentable - n'est pas crédible. Un randonneur qui marche gratuitement sur des sentiers en dégustant son pique-nique acheté en plaine ne rapporte pas grand-chose. A moins que l'on veuille faire de nos vallées alpines un officieux nouveau parc national vidé de sa population, de son économie, de sa vie. **Page 3**

La photo du jour Bataille de tomates à Bunõl, près de Valence, en Espagne



ALBERTO SAIZ/AP

Réflexions sur la caisse publique

Pourquoi je vais voter oui à l'initiative

L'invitée

Brigitte Crottaz
Médecin, députée au Grand Conseil



La frénésie des assureurs à vouloir maintenir à tout prix le système actuel et les moyens mis en œuvre pour faire échouer l'initiative sont surprenants, sachant que celle-ci ne modifie pas la LAMal, dont l'article 12 précise que «les caisses maladie sont sans but lucratif». La concurrence entre caisses maladie est un leurre car la loi impose à tous les assureurs les mêmes prestations. Les coûts de la santé augmentent d'environ 4,5% par an en Suisse (Vaud: moins de 3%) alors que les primes augmentent de 0 à 10% dans le même temps! Les différences de primes dépendent du nombre d'assurés, notamment en mauvaise santé, ce qui pousse les caisses à pratiquer la chasse aux «bons risques» au détriment des personnes âgées et des malades chroniques qui sont les plus pénalisés par ces procédés inacceptables. J'en suis témoin dans le cadre de mon activité médicale.

Les arguments brandis par les opposants sont erronés. Les primes augmenteront de 17%: faux! Elles augmenteront selon les coûts, soit environ 3% pour les Vaudois. Il n'y aura plus de rabais pour les jeunes: faux! L'article 61 de la LAMal prévoit une réduction des primes pour les enfants. Les franchises disparaîtront: faux! L'article 62 de la LAMal précise que les primes peuvent être plus basses si l'assuré a une franchise plus élevée. Le libre choix du médecin disparaîtra: faux! Ce sont les assureurs qui veulent supprimer l'obligation de contracter et donc le libre choix du médecin. La caisse publique disposant d'un

monopole aura l'obligation de signer un contrat avec tous les médecins. Les prestations seront réduites: faux! Le catalogue des prestations décidé au niveau fédéral reste inchangé. La compensation des «mauvais risques» supprime la chasse aux «bons risques»: faux! Le critère nécessaire pour être considéré comme «mauvais risque» ne concerne que peu de malades chroniques ou de personnes âgées (hospitalisation trois jours l'année précédente). Notre système de santé met en effet tout en œuvre pour maintenir autant que possible les personnes à la maison grâce à des soins ambulatoires et à domicile de qualité. Seuls 30% des mauvais risques sont ainsi compensés.

Les coûts de santé continueront à croître avec les progrès médicaux et la démographie, mais une caisse publique, réunissant les principaux acteurs, assurés compris, créera un climat de confiance propice à la maîtrise des

«Voter en faveur d'une caisse publique relève tout simplement du bon sens»

coûts et permettra une gestion transparente et efficace. Les frais de concurrence (publicité, intermédiaires, changements de caisse...) de plus de 400 millions de francs par an et la rémunération des 60 conseils d'administration des assurances seront économisés. La plupart des emplois seront maintenus, soit au sein de la caisse publique, soit dans les caisses actuelles qui continueront de gérer les assurances complémentaires et privées.

Le 28 septembre, voter en faveur d'une caisse publique relève tout simplement du bon sens.

La caisse unique, une potion magique empoisonnée!

L'invitée

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat



Les Suisses ont mal à leur assurance-maladie. Depuis des années, ils voient les primes prendre l'ascenseur et grever leur budget. Mais les coûts aussi s'envolent. Ceux de l'assurance de base ont augmenté en moyenne annuelle de 5,2% depuis l'introduction de la LAMal en 1996. Une majoration plus forte que celle des coûts de l'ensemble de la santé (3,4%). Et cette évolution va se poursuivre en raison de la démographie, de la modernisation des outils du domaine de la santé et de la tendance à utiliser toujours plus les structures de soins.

Soyons réalistes: la maîtrise des coûts ne sera pas garantie par l'instauration d'une caisse maladie unique et sociale comme l'affirment les partisans de l'initiative. La caisse unique n'est pas le remède miracle pour soigner les maux de notre système de santé. Elle ne réussira pas à faire baisser notablement les primes et les coûts.

Certes, des économies peuvent être réalisées dans le domaine du marketing (77 millions), mais elles ne représentent qu'une toute petite partie des dépenses globales de la santé (0,3%). Par contre, le monopole alourdira la bureaucratie et générera des coûts supplémentaires qui s'ajouteront aux 2 milliards que représentera le passage au nouveau système. Comment alors payer la facture? La solution pourrait bien venir d'une augmentation des primes ou des impôts.

En outre, l'initiative fait planer des menaces sur l'emploi. Les 12 000 personnes qui travaillent actuellement pour l'assurance de base seraient touchées par le changement de système.

La caisse unique entraînera inévitablement des résiliations de contrats et une réorganisation massive des postes de travail. On estime qu'actuellement plus de 5000 personnes ne travaillent pas dans le bon canton. Pour le canton de Vaud, ce sont plus de 360 emplois qui seraient déplacés.

Une autre menace. En Suisse, chacun choisit son médecin, sa caisse maladie, son modèle d'assurance et sa franchise. Chaque assuré peut accéder rapidement à des soins médicaux de qualité, indépendamment de ses revenus, de son âge, de son état de santé. Notre système est financé de manière solidaire et n'a pas les dettes. Avec l'étatisation de la santé, nous perdons notamment notre liberté de choix et nous prenons le risque de devoir rationner les soins comme en Grande-Bretagne. De nombreux pays européens qui ont une caisse unique s'interrogent d'ailleurs sur la manière

«La maîtrise des coûts ne sera pas garantie par l'instauration d'une caisse maladie unique»

d'introduire davantage de concurrence pour pallier les défauts du monopole.

Le domaine de la santé a besoin d'une concurrence axée sur la qualité et la transparence. Ne nous laissons pas aveugler par des promesses et réfléchissons plutôt comment améliorer le système par le biais de la LAMal. Rappelons-nous que la gestion étatique de l'AI a débouché sur un déficit de 14 milliards pendant des années et qu'aujourd'hui l'heure est aux économies forcées. La caisse unique est tentante mais la potion magique est empoisonnée!

